

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 338

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contre le cours du jeu et dans le sens de l'histoire

La Restauration vaudoise a, pour la première fois, rencontré un barrage et mesuré les limites de son influence sur le domaine politique. Malgré une propagande soutenue, la cheville ouvrière de l'Entente vaudoise a perdu 4000 voix sur son colistier ; elles lui ont été fatales. Ce renversement de situation qui s'est fondu peu à peu dans les considérations plus générales de l'après-scrutin, il est utile de les préciser et surtout d'en discerner la véritable portée dans le climat vaudois. Une leçon valable donc pour les quatre années à venir !

Un petit retour en arrière, tout d'abord. « La Nation », organe de l'extrême-droite, n'avait pas manqué, au long d'une propagande lancée il y a bien des mois, de vanter les mérites du père spirituel libéral de l'Entente, du stratège politique qui avait su donner une certaine cohésion au bloc bourgeois. On se souvient notamment de quelle manière ce journal avait suggéré sa candidature comme conseiller d'Etat en remplacement de M. Claude Bonnard, responsable du Département de justice et police, et libéral lui aussi, alors même que celui-ci, à notre connaissance, n'avait nulle part déclaré vouloir retourner au Tribunal fédéral qu'il avait quitté pour être élu à l'exécutif vaudois...

Les succès négatifs

Sur le plan idéologique, des initiatives, toutes négatives au demeurant, telles la lutte contre la politique conjoncturelle de la Confédération et le référendum contre la loi sur l'aménagement du territoire, regroupaient certains libéraux et radicaux autour des gens de la Ligue vaudoise dont les « succès » pouvaient laisser prévoir un renforcement des affinités électives. Dans cette perspective, il avait à peine paru surprenant au début de

cette année que M. Brugger s'en aille à Genève défendre la politique conjoncturelle du Conseil fédéral, alors que dans le canton de Vaud, pas plus au congrès du Parti radical qu'ailleurs, on ne voyait M. Chevallaz, pourtant prolixe en discours de tout genre de Château-d'Ex à Romainmôtier, monter sur la brèche pour expliquer les thèses de l'exécutif central.

L'âme vaudoise

Encouragée donc par ses résultats, persuadée d'incarner d'une manière absolue l'âme vaudoise, cette fraction allait baser sa stratégie sur la nécessité de sauvegarder les droits du canton vis-à-vis de la Confédération, et plus inquiétant encore, vis-à-vis du Conseil national. On connaît la rengaine : ce n'était qu'en envoyant deux représentants de l'Entente au Conseil des Etats que les Vaudois contribueraient efficacement à la défense de leurs intérêts, et simultanément au maintien de la pureté d'une Chambre haute dont la mission sacrée est de racheter les faiblesses du National, dit aussi Chambre basse. L'Entente revendiquait donc les deux mandats, avec les résultats que l'on sait. Il était important, dans ce contexte, qu'elle fût nettement battue. But marqué contre le cours du jeu, déclare alors, en termes plus ou moins sportifs, le candidat libéral malchanceux. Ne serait-ce pas plutôt que, pour la première fois, et peut-être pour longtemps sur terrain vaudois, la tactique consistant à porter le jeu à l'extrême droite a trouvé une sanction populaire ! L'aillier droit a, certes, magnifiquement servi le centre-avant, mais ce dernier fut ensuite le seul à marquer, faute d'avoir rendu la passe de son coéquipier. A entendre les regrets de M. Debétaz, on peut croire que ce sont les arrières radicaux — pour poursuivre sur la lancée des slogans électoraux plaidant pour le « centre-avant » de l'action — trop peu « libero », qui ont facilité la percée du socialiste Morier-Genoud (quel sera le prochain Hussy de l'Entente ?).

Pour la gauche, l'important désormais est que, dans le canton comme dans tout le pays, vaudois

et socialiste ne peuvent plus passer pour des attributs qui s'excluent l'un l'autre. Dorénavant, non seulement dans les villes mais encore dans l'arrière-pays, dans les conseils généraux, dans les conseils de paroisse, dans les groupements professionnels, les gens de gauche pourront commencer à défendre des points de vue personnels ; ils seront en mesure de mettre en question le consensus traditionnel, garant d'un immobilisme plus que d'une stabilité, par de simples interrogations sur le sens des pratiques, des priorités, des engagements.

Ce n'est certes pas s'approcher du grand soir, ni même le préparer encore. La démocratie politique est, de toute façon, peu de chose face à la démocratie économique, et on sait que le contrôle de cette dernière n'est, de loin, pas un objectif immédiat. Il faut se convaincre que le résultat des élections ne bouleversera par du jour au lendemain la mainmise de l'espace vaudois et de ses institutions par les représentants des partis bourgeois : le quadrillage en place a été obtenu et consolidé au cours de plusieurs décennies et sera maintenu, par la simple force d'inertie, encore longtemps.

Priorité au débat

Ces constatations ne doivent pas décourager. Où que l'on soit, la priorité peut être placée sur l'ouverture du débat le plus général : ce sera d'abord mettre à jour un opportunisme expéditif, suggérer des alternatives où des responsables imposent leur analyse des faits et font croire à l'infaillibilité de leurs solutions au gré d'une problématique routinière.

Ce sera là la seule manière de vérifier si l'apathie grandissante du corps électoral est bien l'expression d'un mépris à l'égard d'acteurs sachant parfaitement se jouer du public, ou, à l'opposé, l'impossibilité pour le simple péquin de se brancher, dans le cadre actuellement en vigueur, sur les problèmes immédiats et fondamentaux de notre régime.